



## Notre mémoire est la meilleure arme contre le déni de justice

Les responsables de la catastrophe de l'amiante pratiquent systématiquement l'oubli. Ils choisissent ne pas se souvenir qu'ils savaient depuis un demi-siècle au moins que l'amiante qu'ils propageaient menaçait la santé des travailleurs et de la population. Le plus oublieux d'entre eux, Stéphane Schmidheiny, a dû fini par le reconnaître après que le Tribunal de Turin l'ait mis sur la sellette. Pourtant, ce milliardaire a "oublié" de se rendre à 66 convocations du Juge pour venir se justifier, préférant se faire oublier de la justice et de ses victimes. La stratégie d'Eternit aura été de nier leur existence pour ne pas avoir à les indemniser et poursuivre ainsi leurs juteuses affaires sans être inquiétés. Face à ce déni systématique des faits, il reste aux associations de défense des victimes de le leur rappeler. Pour ce faire, sauvegarder le maximum de preuves de leurs responsabilités. C'est précisément le rôle de la mémoire qui nous permet d'étayer les plaintes judiciaires, mais aussi de conforter les proches des victimes en leur prouvant par des faits qu'ils ne sont nullement responsables des deuils qui les accablent.

### AlerteAmiante a 2 ans et CAOVA 15 ans

Cette 24ème édition d'AlerteAmiante clôt probablement sa parution. Cela d'une part parce que pendant deux ans nous pensons avoir diffusé le maximum des informations que CAOVA a accumulées au cours du temps (Voir le sommaire des articles parus en pages 6 et 7). D'autre part, parce qu'après 15 ans d'activité, et parce que le rédacteur d'AlerteAmiante est à son tour frappé par un cancer, ce qui n'a pas atteint son opiniâtreté, mais les forces nécessaires à poursuivre son combat.

Comme ce bulletin vous parviendra pour le 15ème anniversaire de la fondation de notre comité CAOVA, le 11 janvier 2003, nous vous proposons un rappel de ses principales initiatives, ses succès et ses échecs. Car d'échecs il y en a autant dans nos efforts pour que la justice juge les criminels de l'amiante que pour que ce toxique soit mondialement éradiqué, ce qui est loin d'être le cas quoique partout de nouvelles associations se constituent pour obtenir l'interdiction, non seulement de l'amiante, mais des multiples autres cancérigènes, toxiques et mutagènes que l'industrie disperse impunément pour son seul profit. Il faut donc constater que notre lutte est emblématique, car à travers la dénonciation d'un produit qui a fait des ravages pendant plus d'un siècle, elle a sensibilisé la population sur de nouveaux dangers tout aussi graves que celui de l'amiante.

Nous souhaitons dans cette dernière édition fixer la mémoire d'une modeste association en Suisse Romande, qui malgré l'acharnement de notre piteux concitoyen S. Schmidheiny et sa famille à poursuivre sa production mortifère, et qui n'a cessé de nous discréditer. Il ne s'agit pas de rappeler notre parcours pour nous en vanter, mais de conserver la mémoire de notre engagement citoyen pour qu'à l'avenir d'autres comités de résistance puissent s'en inspirer. Enfin, nous voulons par cet historique empêcher que le patronat et l'Etat suisse prétextent que dans ce pays l'un et l'autre peuvent violer impunément les lois et les droits puisque de toute façon personne ne s'en soucie. Les résistances de plus en plus nombreuses contre le pouvoir de l'Etat et du Capital prouvent le contraire bien que certains médias à leur service évitent d'en faire mention. ■

## Les quinze ans de CAOVA

Plutôt que de faire la chronologie des événements qui ont marqué la vie de CAOVA, osons interviewer deux de ses membres fondateurs.

**Pourquoi vous êtes-vous tant préoccupés de 1976 à ce jour des victimes de l'amiante ?**

Par pur hasard ! Je travaillais comme architecte à l'Ecole polytechnique de Lausanne m'occupant de durabilité, salubrité et innocuité des matériaux de construction. Cette spécialisation m'a conduit à me charger d'expertises. Les propriétaires d'immeubles ou leurs locataires faisaient appel à l'EPFL pour déceler et corriger les défauts de construction qui affectaient leurs lieux de vie, leur santé ou leur sécurité. En 1976 j'ai été mandaté par le propriétaire d'un grand quotidien pour évaluer la nature des risques que ses journalistes craignaient subir. Ceux-ci avaient eu vent de la campagne de dénonciation de l'amiante à l'Université de Jussieu à Paris. Ignorant que ce matériau d'isolation était cancérigène, j'ai alerté un spécialiste en hygiène du travail, le professeur Michel Guillemin avec lequel nous avons empoigné la question. Nos recherches scientifiques et pratiques sur l'amiante se sont poursuivies pendant sept ans, après quoi nous étions à même de répondre aux inquiétudes légitimes de la population et de la protéger des dangers qu'elle encourait.

**Mais vous ne vous êtes pas cantonné à la recherche scientifique !**

Nullement, nous nous sommes vite rendu compte que la rétention d'informations sur les risques et l'indifférence de l'Etat à vouloir les dénoncer, les inventorier et les prévenir était un choix politique qu'il fallait dénoncer. Les intérêts économiques, les cachotteries des industriels de l'amiante, d'Eternit suisse notamment, étaient tels qu'ils muselaient toute initiative visant à prévenir les dangers et assister ceux et celles qui les subissaient. C'est pourquoi nous avons fondé

le CAOVA pour informer et alerter la presse, la télévision, les syndicats et les partis politiques. Seul un petit parti de gauche, le PSO (Parti socialiste ouvrier) a pris l'affaire au sérieux en publiant dans les trois langues nationales son livre bien documenté: "Eternit, poison et domination" paru en 1983.

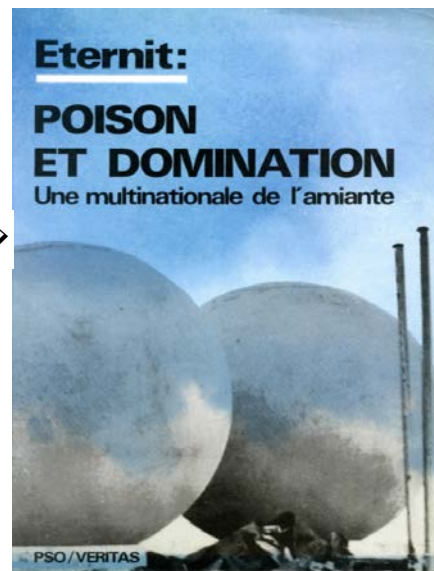
Puis notre amie journaliste en Suisse allemande, Maria Roselli a brillamment développé la saga d'Eternit en publiant en 2008 son *Amiante & Eternit*, un ouvrage de référence disponible en allemand, français, espagnol et anglais. Autre contribution importante, le document de R.F Ruers et N. Scouter "La tragédie de l'amiante" que nous avons également traduit et complété sous le titre de "Eternit le blanchiment de l'amiante sale". Mais ce ne sont pas les seuls aides qui nous ont été apportés. Annie Thébaud Mony (TITE) a donné des conférences à Lausanne et Genève et a soutenu par sa présence plusieurs de nos initiatives.

**Est-ce que vous vous êtes associé à d'autres institutions préoccupées par le problème de l'amiante.**

C'était indispensable pour une association fraîchement fondée. Il fallait confronter les résultats de nos recherches avec celles des nombreuses associations préoccupées par cette catastrophe sanitaire. Comme les associations et organisations internationales telles que le BIT, les Forums Sociaux nationaux et mondiaux et la CGT commençaient à empoigner la question, nous y avons participé activement. De plus, les personnes menacées commençaient un peu partout à s'organiser. Nous avons partagé nos vues avec l'Association des familles et victimes de l'amiante (AFéVA) de Casale Monferrato en Italie, avec le Comité Amiante, Prévenir et Réparer (CAPER) à Paray-le-Monial en France et jusqu'à l'Association des anciens travailleurs de Nicalit (AexNIC) au Nicaragua. Toutes ces associations exigeaient que la multinationale Eternit qui intoxiquait les salariés et la population rende des comptes. Elles nous ont encouragés à fonder notre Comité d'Aide et d'Orientation des Victimes de l'Amiante en 2003. Alors, CAOVA a réuni les militant-e-s du CAPER et de CAOVA lors d'une conférence dans la Ville de Payerne à côté de son usine Eternit.

**Et les victimes de l'amiante en Suisse, vous en êtes-vous concrètement préoccupés ?**

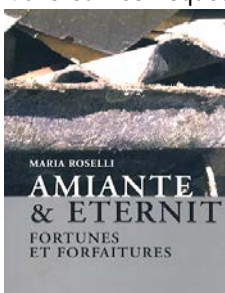
Aussitôt que l'annonce de la fondation de CAOVA fut connue, j'ai reçu un appel



**Santé, travail, exploitation**

Conférence et débat avec  
**Annie Thébaud-Mony**  
Sociologue, directrice de recherche à l'INSERM  
spécialiste des questions de santé au travail

Jeudi 31 mai, 20h  
Buffet de la gare de Lausanne  
Salle des Vignerons



**Ils ont jumelé leurs usines, jumelons nos vies !**

Actes du séminaire des 2 et 3 juin 2006 à la Paroisse de Notre-Dame, Payerne

Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante (CAOVA), Mai 2007



d'une victime me disant que c'était "son plus beau cadeau de Noël". Il était atteint de mésothéliome et son assurance refusait de le reconnaître. Grâce à nos archives, nous avons pu prouver que son poste de travail avait été floqué à deux reprises en sa présence. Nous avons fourni à la victime les copies des factures de ces chantiers, qui ont fait plier l'assureur. Il a alors pris en charge tous les frais hospitaliers et les indemnités auxquelles il avait droit. Malgré ses souffrances et jusqu'à son décès, cette victime a été un pilier de CAOVA. Sa mort, comme celle de toutes les victimes que nous assistions et accompagnions aux funérailles a été un coup très dur tant nous nous étions attachés.

**Vous êtes-vous préoccupés des aspects médicaux ?**

Evidemment, la plupart des victimes frappées par le mésothéliome nous demandaient conseil pour pouvoir mieux supporter leur maladie et éventuellement en être soignées. C'est pourquoi, en 2004, nous avons invité le prof. Paul Baas de l'Université d'Amsterdam pour nous exposer lors d'une conférence à Genève les recherches concernant les thérapies en cours.

**Est-ce que ces victimes de l'amiante se sont adressées spontanément à CAOVA ?**

Jusqu'à la fin du siècle passé, elles n'osaient pas se manifester pour plusieurs raisons. Elles attribuaient à tort leur cancer à leur mode de vie, à la fatalité ou à leurs propres négligences, aucune ne voulait croire que ce pouvait être à cause de l'amiante. Elles ont toutes renoncé à porter plainte contre le responsable de leurs maladies. On ignorait alors le nombre de malades et de morts de l'amiante en Suisse. Ce n'est que petit à petit que l'ampleur de la catastrophe a été révélée, tout d'abord avec la menace des bâtiments floqués à l'amiante puis, suite aux risques pour les travailleurs contraints de le manipuler, ceux des usines Eternit de Niederurnen et Payerne notamment. Par conséquent, nous avons commencé par les répertorier en faisant des recherches dans les propres archives d'Eternit ; quelques 5'340 anciens travailleurs employés à Niederurnen et 1'240 à Payerne ont ainsi pu être identifiés. Nous avons alors pu suivre leur état de santé, ce qui nous a permis de publier les premières statistiques de mortalité professionnelle chez Eternit et en Suisse et de lever ainsi la chape de plomb étouffant la vérité sur les

## Jumelage entre le CAPER et CAOVA

### Programme

#### Vendredi 2 juin

17h30  
Accueil de nos ami-e-s de Paray-le-Monial et Gaillac. Repas de bienvenue

19h45 Présidence: M. Usel (CAOVA)  
Bienvenue du père André Schaerly, curé de Notre-Dame

**Assemblée publique et débat «Victimes de l'amiante en France, Suisse, Europe et dans le monde»** Avec

- Attilio Manerini, CAPER, Paray-le-M.
- Nicole Flipo, CAOVA Payerne
- Jean-Marie Birbès, ARDEVA, Albi
- François Iselin, CAOVA

#### Samedi 3 juin

9h30 Présidence: B. Mauro (CAOVA)  
Accueil des participant-e-s inscrits

10h00

#### Séminaire: Rompre le silence

**Témoignages des victimes et de leurs proches :**

- Conditions de travail à Eternit
- Souffrance, maladies et mortalité
- Reconnaître l'origine professionnelle
- Mensonges et désinformation
- Organisation des victimes
- Défense juridique et réparation
- Relations avec les médecins

11h15 Pause Café

11h30

**Débat, interventions, échanges**

12h30

Repas de midi, promenade dans Payerne

14h15 Présidence: P. Iselin (CAOVA)

**Table ronde avec les professionnels sur les thèmes suivants:**

- **Quels droits ont les victimes ?**  
Sergio Bonetto, avocat Turin
- **Eternit et immigration italienne**  
Franco Basciani, UNIA-Immigration
- **Que peut la médecine ?**  
Hans-Beat Ris, professeur CHUV  
Henri Wisser, médecin à Moudon
- **Qui doit prévenir et réparer ?**  
Attilio Manerini, CAPER Paray-le-M.  
Fulvio Aurora, Ban Asbestos Italie  
Jean-Marie Birbès, ARDEVA, Albi

16h00 Pause Café

16h30

**Bilan du séminaire, projets d'initiatives communes et résolution**

17h30

Clôture du séminaire suivi d'un apéro de l'amitié à la "Cave du Champmontet" à Bellerive

**Organisent et vous invitent :**

- Comité d'Aide et d'Orientation des Victimes de l'Amiante (CAOVA, Suisse)
- Comité Amiante Prévenir et Réparer (CAPER, Paray-le-Monial)
- Association Régionale de Défense des Victimes de l'Amiante (ARDEVA, Gaillac)

Les 2 et 3 juin 2006 à Payerne: Assemblée publique et Séminaire



Les Eternit's de PAYERNE en Suisse accueillent celles et ceux de PARAY-le-MONIAL (Vitry) et de GAILLAC (Albi) en France



Toutes les interventions et témoignages ont été retranscrits dans notre document: "Ils ont jumelé leurs usines, jumelons nos vies !"



Des militants de l'usine Eternit de Pary-le-Monial devant l'usine Eternit de Payerne en Suisse.



ravages de l'amiante et la responsabilité des industriels, notamment du seul importateur d'amiante en Suisse, la Famille Schmidheiny.

**Expliquez-nous en deux mots quel était le problème des floccages à l'amiante.**

Lorsque la population a admis la gravité de ce toxique, elle s'est aperçue qu'il y en avait, non seulement dans les usines et les chantiers, mais y compris dans leurs habitations, leurs lieux de travail, les écoles et les hôpitaux. En 2004 nous avons, par exemple, bloqué des chantiers de déflocage et dénoncé l'absence de protection des ouvriers affectés au désamiantage d'un collège lausannois puis, comme ils avaient été gravement exposés, nous avons dénoncé ce scandale dans les médias puis exigé qu'il leur soit délivré un "Certificat officiel d'exposition" à faire valoir au cas où ils tomberaient malades pour que leurs droits à l'assurance soient prouvés et garantis. A l'époque, les victimes étaient ignorées par leurs assurances professionnelles, la SUVA notamment. Nous avons donc publié une brochure d'information "Victimes de l'amiante, quels sont vos droits", et mandaté des avocat-e-s pour assurer leur défense. En 15 ans, nous avons assisté une centaine de victimes, les proches de certaines d'entre elles se sont chargés eux-mêmes avec succès de leur défense, d'autres se sont déchargées sur nos avocats dont les honoraires ont grevé nos finances assurées exclusivement par les cotisations et dons de nos membres. Nos avocats ont obtenu que des victimes soient indemnisées mais pour ce faire il nous fallait constituer leurs dossiers pour qu'ils puissent prouver que les plaignants avaient bel et bien été exposés à l'amiante.

A cette époque tout le monde ignorait quels bâtiments avaient été floqués à l'amiante et combien il y en avait en Suisse. Ainsi en faisant des recherches dans les publicités des entreprises qui les appliquaient, puis en dépouillant les factures de ces entreprises, notre inventaire a pu recenser quelques 4'000 ouvrages à risque. Nous avons réussi à le faire publier dans la presse y compris syndicale puis sur le Web. Cet inventaire nous a aidés à faire valoir les droits des assurés malades des suites de leur exposition aux floccages, comme dans le cas de la tour TV à Genève ou de l'imprimerie floquée dont nous avons parlé. Cependant les propriétaires de ces bâtiments, y compris publics ont beaucoup tardé à les décontaminer

## Journée de débats sur le mésothéliome

### Programme

**10h00**  
Ouverture de la journée  
**10h00 - 10h15**  
Présentation des organisatrice-eur-s:  
• François ISELIN, syndicaliste SIB, Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante (CAOVA),  
• Laurie KAZAN-ALLEN, Ban Asbestos International (IBAS)  
• Christina STOLL, syndicaliste SIT, Collectif Santé, travail, mondialisation (CTSM)  
• Annie THÉBAUD-MONY, Ban Asbestos France.  
**10h15 - 12h30**  
Témoignages d'une dizaine de victimes et de leurs proches sur les questions suivantes:  
• Non prise en charge des malades après le diagnostic.  
• Exposition non professionnelle.  
• Refus de la reconnaissance de l'origine professionnelle par les assurances.  
• Désinformation sur les risques.  
• Déni de la prévention.  
• Intoxication para professionnelle, indirecte et domestique.  
• Résistance contre la maladie.  
• Luttés pour des actions de prévention.  
• Soutien collectif aux malades, etc.  
**12h30 - 13h00**  
Discussion et recensement des questions à poser aux intervenants de l'après-midi.

**13h00**  
Repas au restaurant de la Maison des Associations  
**14h15 - 15h00**  
Interventions du docteur Paul BAAS: « Mésothéliome: problèmes majeurs, nouvelles thérapies (chimiothérapie et chirurgie), recherches actuelles et perspectives ». Discussion.  
**15h00 - 15h30**  
Intervention de Laurie KAZAN-ALLEN: « Résistances dans le monde ». Discussion.  
**15h30 - 16h00**  
Synthèse par Annie THÉBAUD-MONY.  
**16h00 - 17h00**  
Bilan de la journée, prochaines échéances, propositions et résolution.

### Intervenant-e-s

En plus des nombreux témoins qui prendront la parole:  
• Dr. Paul BAAS, Amsterdam, oncologue spécialiste des poumons,  
• Laurie KAZAN-ALLEN, Londres, Coordinatrice de l'International Ban Asbestos International (IBAS) et auteure d'une lettre trimestrielle d'information sur l'amiante dans le monde, vue du point de vue des victimes (Ban Asbestos Newsletter).  
• Annie THÉBAUD-MONY, Paris, docteur en sociologie de la santé, chargée de recherche à l'INSERM, auteure de nombreux ouvrages sur les pathologies liées au travail, membre du Réseau International Ban Asbestos.

Journée d'information et de débats, le 2 oct. 04 à Genève. Entrée libre.



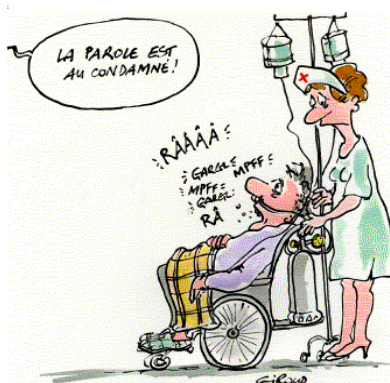
**Victimes de l'amiante : témoignages thérapies et résistances**



Plusieurs victimes de l'amiante et leurs proches sont venus témoigner en présence de Bruno Pesce, Fulvio Aurora, Gérard Voide et Franco Basciani

### Victimes de l'amiante : Quels sont vos droits ?

Charlotte ISELIN, avocate



CAOVA



Ce séminaire a incité l'avocate de CAOVA à éditer une brochure d'informations sur les droits des victimes de l'amiante face à leur assurance, la SUVA.



alors que les moyens de le faire sans risques étaient parfaitement éprouvés.

**Est-ce que L'Etat a finalement pris la relève ?**

Nos efforts n'ont pas manqué: CAOVA a adressé en 2007 une pétition au gouvernement de notre Canton. Bien que les députés l'aient approuvée à l'unanimité, les mesures que nous demandions, soit le recensement et l'assistance médicale préventive des professionnels exposés à l'amiante et la décontamination des postes de travail amiantés, sont restées lettre morte. Puis, en 2015, les demandes d'assistance étant en hausse, nous avons sollicité le soutien à l'Institut de Santé au travail et du CHUV pour qu'il crée une cellule amiante qui assiste les victimes.

Sur notre initiative, l'Etat suisse a mis sur pied en 2015 une Table ronde regroupant des membres du patronat de l'Etat et des syndicats pour instaurer ce qui fut malheureusement la caricature du Fonds d'indemnisation que nous réclamions. Ce FIVA Suisse a été un véritable piège pour les victimes puisque ses éventuels bénéficiaires doivent prouver qu'ils ont été atteints de mésothéliomes, toute autre maladie de l'amiante n'étant pas prise en compte, et en cas de dédommagement, ces bénéficiaires doivent renoncer à engager des poursuites contre les responsables. D'autre part, ce FIVA a été organisé de sorte qu'il devienne la seule structure accessible aux victimes. De ce fait, nous avons été intentionnellement écartés, celles-ci étant reléguées dans une voie sans issue. Ainsi, nous avons perdu l'un des objectifs essentiels de CAOVA: faire payer les coupables pour qu'ils soient dénoncés et cessent de nuire et mettre les assureurs face à leurs responsabilités. L'arnaque du FIVA étant de se faire financer par des dons d'entrepreneurs anonymes. De ce fait, l'immense responsabilité d'Eternit et de S. Schmidheiny a été définitivement escamotée de cette catastrophe sanitaire qui a frappé et frappera encore longtemps des milliers de personnes en Suisse. ■

**«Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne»**

Déclaration universelle des droits de l'homme, 10.12.1948

**«Toute personne a droit aux soins médicaux essentiels et à l'assistance devant la souffrance»**

**«L'État coordonne et organise le système de santé»**

**«L'État et les communes portent une attention particulière à toute personne vulnérable...»**

Constitution du Canton de Vaud, 14 avril 2003

**Une pétition pour secouer l'État**

**Les victimes de l'amiante ne veulent pas que les autorités cantonales les oublient**

**AMIANTE • Les victimes et leurs soutiens ont récolté 3000 signatures pour leur pétition. Elles réitèrent leurs alertes, prévoyant un pic de mortalité dans les années 2010-2020.**



La presse aura été un bon porte-parole des initiatives de CAOVA (24 Heures 24.4.2007)



Remise des pétitions et d'un sac d'amiante au président du Grand Conseil vaudois.



Stand de signature des pétitions dans les rues de Lausanne. 3'000 paraphes récoltés !

# Sommaire des articles parus dans d'AlerteAmiante du N° 0 au N°24

N° 0	Mars 2016	Désamiantages superflus	Europe	Désamiantage
N° 0	Mars 2016	Déchets collecte d'amiante-ciment usagé	Europe	Déchets
N° 0	Mars 2016	Mortalité due à l'@	Italie	Mortalité
N° 0	Mars 2016	Mobilisation des travailleurs de <b>Nicalit</b>	Nicaragua	mobilisation
N° 0	Mars 2016	Table ronde FIVA en Suisse	Suisse	FIVA
N° 0	Mars 2016	Lutte des habitants de <b>Balerna</b> au Tessin en 1977	Suisse	mobilisation
N° 0	Mars 2016	Délais de prescription	Suisse	Prescription
N° 0	Mars 2016	Eternit Payerne désamiante enfin son usine !	Suisse	Eternit
N° 1	Avril 2016	Désamiantages abusifs	Europe	Désamiantage
N° 1	Avril 2016	Mortalité (statistiques prévisionnelles)	Suisse	Mortalité
N° 1	Avril 2016	Poursuites juridiques contre les responsables	Europe	Procès
N° 1	Avril 2016	Procès de Bruxelles contre Eternit	Belgique	Procès
N° 2	Mai 2016	Mortalité à l'usine Eternit Payerne (Statistiques)	Suisse	Mortalité
N° 2	Mai 2016	Mortalité au Québec	Canada	Mortalité
N° 2	Mai 2016	Mortalité en Italie	Italie	Mortalité
N° 2	Mai 2016	Mortalité dans le monde	Monde	Mortalité
N° 2	Mai 2016	Luttes: Henri <b>Pézerat</b> et <b>Jussieu</b>	France	Mobilisation
N° 2	Mai 2016	Responsabilités de <b>S. Schmidheiny</b>	Monde	Accusation
N° 2	Mai 2016	Souhaits des membres de CAOVA (questionnaire)	Suisse	CAOVA
N° 3	Juin 2016	Dangers des gisements alpestres d'@ (cartes)	Suisse	Dangers d'@
N° 3	Juin 2016	Cas du chantier du barrage de la Grande Dixence	Suisse	Exposition à l'@
N° 3	Juin 2016	Extractions d'amiante dans le monde (évolution par pays)	Europe	Extraction d'@
N° 3	Juin 2016	Exposition des femmes à l'amiante	Monde	Exposition à l'@
N° 3	Juin 2016	Verdict positif contre <b>Uralita</b> .	Espagne	Verdict positif
N° 4	Juillet 2016	Désinformation sur les risques de l'@(citations)	Europe	Désinformation
N° 4	Juillet 2016	Dénonciation des risques par les médias (extraits)	Suisse	Médias
N° 4	Juillet 2016	Couverture de la catastrophe de l'@ par les médias	Suisse	Médias
N° 4	Juillet 2016	Critique de la Table ronde @ en Suisse	Suisse	FIVA
N° 4	Juillet 2016	Responsabilité de <b>A. Holte</b> directeur général d'Eternit	Suisse	Accusation
N° 4	Juillet 2016	Les nazis et l'@ canadien	Canada	Nazis
N° 4	Juillet 2016	<b>Kathleen Ruff</b> primée	Canada	Hommage
N° 4	Juillet 2016	Grève des mineurs de l'@ en 1949	Canada	Grève
N° 5	Août 2016	Les fonds FIVA: compensation ou indemnisation ?	Monde	FIVA
N° 5	Août 2016	Mortalité et réparation en Europe (comparaisons)	Europe	Mortalité
N° 5	Août 2016	Assistance aux victimes de l'@	Assistance	Assistance
N° 5	Août 2016	Comparaison entre critères nationaux de compensation	Europe	FIVA
N° 5	Août 2016	Mortalité par mésothéliome (statistiques)	Suisse	Mortalité
N° 5	Août 2016	Procès contre <b>Uralita</b>	Espagne	Procès
N° 5	Août 2016	Verdict positif pour d'ex-salariés de <b>Cherbourg</b>	France	Verdict positif
N° 5	Août 2016	Verdict positif pour une proche d'un travailleur d' <b>Izar</b>	Espagne	Verdict positif
N° 5	Août 2016	Deuxième procès contre <b>S. Schmidheiny</b>	Italie	Procès
N° 5	Août 2016	Verdict positif pour une employée de <b>Ercros</b>	Espagne	Verdict positif
N° 5	Août 2016	Verdict positif pour deux travailleurs d' <b>Olivetti</b>	Italie	Verdict positif
N° 5	Août 2016	La prévention par les médecins du travail par pays	Europe	Prévention
N° 5	Août 2016	Dénonciations des risques de l'@ dès 1900	Europe	Risques de l'@
N° 6	Sept.2016	Rôle de l@ dans l'ensemble des cancers (Statistiques)	Europe	Cancers
N° 6	Sept.2016	Part des mésothéliomes dans les maladies reconnues	Suisse	Mésothéliomes
N° 6	Sept.2016	Principaux cancérigènes reconnus par les assureurs	Suisse	Cancérigènes
N° 6	Sept.2016	Non reconnaissance des cancers dus à l'@	Suisse	Reconnaissance
N° 6	Sept.2016	Défloccages bâclés	Défloccages	Défloccages
N° 6	Sept.2016	Casale Monferrato, ville sinistrée	Italie	Désastre
N° 6	Sept.2016	Initiative xénophobe de l'UDC contre les juges étrangers	Suisse	Xénophobie
N°7	Oct. 2016	Flocages de la tour TV à Genève et Suisse (chronologie)	Suisse	Flocages
N°7	Oct. 2016	Table ronde fédérale amiante	Suisse	FIVA
N°7	Oct. 2016	Dérogations à l'interdiction de l'@	Suisse	Interdiction de l'@
N°7	Oct. 2016	Fonds d'indemnisation en Italie	Italie	FIVA
N°7	Oct. 2016	Abus des désamiantages	Suisse	Désamiantage
N°7	Oct. 2016	Casale inaugure le Parc à la mémoire des victimes	Italie	Mémorial
N°7	Oct. 2016	Vers l'interdiction de l'amiante	Canada	Interdiction de l'@
N°8	Nov. 2016	Retour sur le cas de <b>Jussieu</b> à Paris (chronologie)	France	Défloccage
N°8	Nov. 2016	Caricatures de presse sur l'@	France	Presse
N°8	Nov. 2016	Les aléas du procès centre S. Schmidheiny	Italie	Procès
N°8	Nov. 2016	Le lobby de l'@ nie les risques (citations)	France et Suisse	Désinformation
N°8	Nov. 2016	La SUVA espionnait ses assurés	Suisse	Assureurs
N° 9	Déc. 2016	Amiante dans les transports publics (chronologie)	Monde	Transports
N° 9	Déc. 2016	Explosion de la Tour amiantée de l'INSEE <b>Tripode</b>	France	Défloccage
N° 9	Déc. 2016	Condition des victimes de l'@ en Suisse	Suisse	Réparation
N° 9	Déc. 2016	Lettre d'une victime de l'amiante à S. Schmidheiny	Brésil	Victimes
N° 9	Déc. 2016	Le Fonds de compensation d'Eternit	Monde	FIVA
N°10	Janv. 2016	Ecoles floquées à l'@ (recensement)	Suisse	Flocages
N°10	Janv. 2016	Entreprises de flocage à l'@ (répertoire)	Suisse	Flocages

N°10	Janv. 2016	Suite de l'inculpation de S. Schmidheiny	Italie	Procès
N°10	Janv. 2016	Procès de la famille <b>Jonkheere</b> contre Eternit	Belgique	Procès
N°10	Janv. 2016	Verdict positif pour la mère d'un ouvrier de <b>P. Orbegozo</b>	Espagne	Verdict positif
N°10	Janv. 2016	Eternit pratique l'espionnage	Monde	Espionnage
N°10	Janv. 2016	Comment Eternit a retardé l'interdiction de l'@	Suisse	Interdiction
N°10	Janv. 2017	Dénonciation de risques de l'@ en 1914	France	Archives
N°10	Janv. 2017	Eternit manipule la Table ronde fédérale amiante	Suisse	FIVA
N° 11	Fév. 2017	Les syndicats suisses face à l'@	Suisse	Syndicats
N° 11	Fév. 2017	Critique du fonds d'indemnisation néerlandais	Pays-Bas	FIVA
N° 12	Mars 2017	Inégalité sociale face à la justice	Monde	Injustice
N° 13	Avril 2017	Importations d'@ malgré son interdiction (statistiques)	Suisse	Dérogations
N° 13	Avril 2017	Importation de déchets d'amiante-ciment d'Italie vers la Suisse	Suisse	Dérogations
N° 13	Avril 2017	Vente de déchets d'amiante-ciment sur le Web	Monde	Déchets
N° 13	Avril 2017	Publicités d'Eternit pour son amiante-ciment	Europe	Eternit
N° 13	Avril 2017	Médiocrité de l'amiante-ciment face aux matériaux traditionnels	Suisse	Eternit
N° 13	Avril 2017	Verdict positif pour la famille <b>Jonkheere</b> contre Eternit	Belgique	Verdict positif
N° 14	Mai 2017	Amiante dans le établissements hospitaliers	Europe	Dangers de l'@
N° 14	Mai 2017	Hôpitaux floqués à l'amiante en Suisse romande (répertoire)	Suisse	Dangers de l'@
N° 14	Mai 2017	Cas des hôpitaux de Lausanne (CHUV), Genève (HUG) et Sion	Suisse	Dangers de l'@
N° 14	Mai 2017	Amiante dans les hôpitaux français et canadiens	Monde	Dangers de l'@
N° 14	Mai 2017	Responsabilité d'Eternit face aux déchets d'amiante-ciment	Suisse	Déchets
N° 14	Mai 2017	Solutions de recyclage de l'amiante et de l'amiante-ciment	Monde	Déchets
N° 15	Juin 2017	Témoignage de femmes victimes de l'amiante	Suisse	Victimes
N° 15	Juin 2017	Causes de la passivité des femmes proches de victimes de l'@	Suisse	Victimes
N° 15	Juin 2017	Dangers de l'Eternit lors d'incendie et de bris de plaques	Suisse	Dangers de l'@
N° 15	Juin 2017	Femmes victimes de l'amiante	Monde	Dangers de l'@
N° 15	Juin 2017	Décès par mésothéliome chez les femmes (statistiques)	Suisse	Dangers de l'@
N° 15	Juin 2017	Cancers pulmonaires chez les femmes: amiante ou tabagisme ?	Suisse	Dangers de l'@
N° 15	Juin 2017	Une femme victime de l'@ parle de son cancer	Etats-Unis	Cancer
N° 15	Juin 2017	Mortalité par mésothéliome (statistiques)	Pays-Bas	Mortalité
N° 15	Juin 2017	Plusieurs verdicts négatifs en Italie	Italie	Verdict négatif
N° 17	Août 2017	Enquête sur l'incendie de la <b>tour Grenfell</b> à Londres (dossier)	Angleterre	Tragédie
N° 17	Août 2017	L'amiante ne prévient pas les incendies	Monde	Prévention
N° 17	Août 2017	Cas de l'incendie des immeubles d'habitation de <b>Gilamont</b>	Suisse	Tragédie
N° 17	Août 2017	Impunité pour les criminels de l'@	France	Procès
N° 17	Août 2017	Dénonciation de l'injustice faite aux victimes de l'@ et leurs proches	Suisse	FIVA
N° 17	Août 2017	Comment Eternit échappe à la justice pour ne pas payer ?	Suisse	FIVA
N° 17	Août 2017	Femmes, tabac et cancers de l'@	Suisse	Mortalité
N° 17	Août 2017	Retour sur la lutte de la population de <b>Balerna</b> au Tessin	Suisse	Mobilisation
N° 18	Sept 2017	Le mouvement ouvrier face aux lobbys de l'amiante	Europe	Syndicats
N° 18	Sept 2017	Ce que l'on savait sur les risques de l'@ en 1986 (publications)	Europe	Information
N° 18	Sept 2017	Retour sur la Convention du BIT et la Journée de la CGT à Paris	Europe	Conférences
N° 18	Sept 2017	Le Brésil peine à interdire l'@	Brésil	Interdiction
N° 18	Sept 2017	Amiante dans le bâtiment des Nations Unies à Genève	Suisse	Dangers de l'@
N° 18	Sept 2017	Qui gèrera le prétendu Fonds d'indemnisations Suisse ?	Suisse	FIVA
N° 18	Sept 2017	Les secteurs productifs les plus affectés par l'amiante (statistiques)	Suisse	Dangers de l'@
N° 18	Sept 2017	Plus de 107'000 morts de l'@ par an dans le monde	Monde	Mortalité
N° 19	Oct. 2017	Inutilité de l'amiante-ciment et des flochage à l'@	Monde	Remplacement
N° 19	Oct. 2017	Matériaux de remplacement correspondants (inventaire)	Monde	Remplacement
N° 19	Oct. 2017	<i>J'ai enfin réussi à rencontrer S. Schmidheiny !</i> (interview fictive)	Monde	Eternit
N° 19	Oct. 2017	Les femmes et l'amiante pendant les deux Guerres mondiales (photos)	Monde	Dangers de l'@
N° 19	Oct. 2017	Témoignage d'une déportée chez Eternit Berlin en 1942	Allemagne	Dangers de l'@
N° 19	Oct. 2017	Usages de l'@ de 1758 à 1997 (chronologie)	Monde	Dangers de l'@
N° 20	Nov. 2017	Jour des morts: hommage aux victimes de l'@	Europe	Mémorial
N° 20	Nov. 2017	Recueil de témoignages de victimes de l'@ avant leur mort et de leurs proches.	Suisse	Mortalité
N° 20	Nov. 2017	Négation de risques de l'@	Russie	Dangers de l'@
N° 20	Nov. 2017	Monuments aux morts de l'@	France	Mémorial
N° 21	Déc. 2017	L'@ : rebut du productivisme	Monde	Dangers de l'@
N° 21	Déc. 2017	Le Fonds d'indemnisation suisse en faillite	Suisse	FIVA
N° 21	Déc. 2017	S. Schmidheiny toujours impuni	Italie	Procès
N° 21	Déc. 2017	Ces déchets d'amiante si encombrants et embarrassants	Suisse	Déchets
N° 22	Janv. 2018	Trois millions de morts de l'@	Monde	Mortalité
N° 22	Janv. 2018	Suite du procès contre S. Schmidheiny	Italie	Procès
N° 22	Janv. 2018	Localisation des sites de production et des procès en Italie (carte)	Italie	Procès
N° 22	Janv. 2018	Procès de Turin (chronologie)	Italie	Procès
N° 23	Fév. 2018	Bilan du procès de Turin	Italie	Procès
N° 23	Fév. 2018	Succès des résistances contre l'@ dans le monde (carte)	Monde	Résistances
N° 23	Fév. 2018	Succès des résistances contre l'@ en Amérique latine (carte)	Amérique latine	Résistances
N° 23	Fév. 2018	Une exposition sur les risques de l'@ (photos)	Suisse	Information
N° 24	Mars 2018	Sommaire des articles publiés dans <b>AlerteAmiante</b> depuis deux ans	Monde	Information



# A la mémoire de Jock McCulloch

par Laurie Kazan-Allen (IBAS) 21 .1. 2018



Notre ami Jock McCulloch est mort le 18 janvier 2018 à Melbourne, en Australie. La douleur causée par sa mort est partagée par tant de personnes qui ont travaillé avec lui pour révéler le coût humain du commerce mondial de l'amiante. L'amiante a été mon point de contact avec Jock - j'ai pris conscience de son travail quand j'ai vu des exemplaires de son livre *Asbestos Its Human Cost* (Le coût humain de l'amiante) en vente à prix réduit dans une librairie du centre de

Londres. J'ai acheté les dix exemplaires. Quelque temps plus tard, j'ai eu la chance de rencontrer Jock à Londres et à partir de là, nous étions en contact régulier. Il est poignant et tragique que Jock, dont la compassion et l'humanité étaient si grandes, ait partagé le sort de tant de personnes sur les détresses desquelles il a abondamment écrit. Comme pour elles, la mort de Jock a été causée par une exposition à l'amiante ; en avril 2017, on lui a diagnostiqué un cancer de l'amiante, le mésothéliome. En ces tristes moments, nos pensées vont à sa compagne Pavla, à sa famille, à ses amis et à ses collègues de l'Université RMIT (Institut Royal de Technologie de Melbourne) et à tant d'autres dont les vies ont été enrichies en connaissant Jock. Nous pleurons sa perte mais nous resterons éternellement reconnaissants pour le temps que nous avons passé avec lui et pour l'impact qu'il a eu sur nos vies.

## Contexte

Jock McCulloch était Professeur émérite d'Histoire à l'École des Études Globales, Urbaines et Sociales (School of Global, Urban and Social Studies) à l'Université RMIT de Melbourne en Australie. Au cours de sa longue et brillante carrière, il a étudié l'impact et les machinations de l'industrie de l'amiante ; il a entrepris des travaux sur le terrain et la recherche d'archives sur les points clés des zones troubles concernant l'amiante. Son livre *Asbestos – Its Human Cost* (Le coût humain de l'amiante) (1986) a été suivi en 2002 par *Asbestos Blues: Labour, Capital, Physicians & The State in South Africa* (es blues de l'Amiante : Travail, Capital, Médecins & l'État en Afrique du Sud) et *Defending the Indefensible* (Défendre l'indéfendable) (2008) avec comme co-auteur Geoffrey Tweedale. Tout au long de sa carrière, Jock a exploré un large éventail de sujets, dont l'histoire africaine, la théorie politique et le lien entre la psychiatrie coloniale et la sexualité.

Jock est tout d'abord tombé sur le sujet de l'amiante par hasard, quand il a été employé par le Parlement Fédéral en tant que Spécialiste de la Recherche Législative. L'un de ses emplois était de lire les journaux de l'étranger ; la faillite volontaire de Johns Manville (JM), la plus grande des sociétés d'amiante aux États-Unis, a été une grande nouvelle au milieu des années 1980. L'entreprise avait des ressources financières massives, mais utilisait encore le chapitre 11 pour se protéger contre les réclamations pour blessures corporelles dues à l'amiante. À peu près à l'époque où JM cherchait à se soustraire à ses responsabilités liées à l'amiante, le Parlement australien a étudié le comportement de James Hardie Ltd (JH), la société leader de l'exploitation minière et de fabrication de l'amiante en Australie. Jock s'est forgé son opinion sur le conglomérat de l'amiante en assistant à certaines des audiences de JH, m'a dit Jock au cours d'échanges de courriels l'année dernière :

*« Hardie était une société vile qui exploitait une mine de chrysotile à Baryulgil dans le Nord de la Nouvelle Galles du Sud, elle employait des travailleurs aborigènes dans des conditions similaires à celles de l'Afrique du Sud sous l'apartheid. Il n'y avait pas de publication sur l'histoire de l'amiante en Australie, alors j'ai décidé d'en écrire une. »*

Pour comparer la réputation de James Hardie à l'époque et maintenant, il écrivait :

*« En 1984, James Hardie était une entreprise australienne très respectée, qui avait dominé le marché des matériaux de construction pendant près d'un siècle. Elle est probablement maintenant l'entreprise commerciale la plus vilipendée dans le pays. Ce changement est le résultat d'un litige qui a révélé son comportement prédateur envers les employés, les consommateurs de ses produits et les victimes collatérales qu'elle a blessées. L'un des résultats positifs est que la sensibilisation de la communauté sur les dangers de l'exposition à l'amiante s'en est trouvée améliorée. »*

## L'héritage de l'amiante de l'Afrique du Sud

Jock a passé des années à enquêter sur le terrain, à effectuer des recherches documentaires en Afrique Australe. L'Afrique était le sujet de son doctorat et ses deux premiers livres ; elle avait toujours été un intérêt de recherche majeur. Il m'a dit que :

*« Pour diverses raisons, je travaillais au Zimbabwe longtemps avant que je me rende en Afrique du Sud, où avait lieu la plus grande partie de l'exploitation minière de l'amiante. Alors que Turner et Newall a réussi à s'éloigner des dommages qu'il a causés par l'amiante extraite des mines au Cap du Swaziland plc a été contraint en 2003 à régler hors tribunaux ses crimes Sud-Africains. Ces histoires ne sont pas encore finies parce que l'impact sur la santé de l'exploitation minière se poursuit encore ... »*

J'ai appris beaucoup des militants d'Afrique australe. Un grand nombre de personnes dans des groupes tels que Concerned People Against Asbestos (les personnes concernées par l'amiante) (Afrique du Sud) sont douées politiquement. Elles comprennent le pouvoir et la manière dont il peut être manipulé par les soi-disant faibles à leur avantage. Les règlements hors cour à Johannesburg et à Londres pour les anciens mineurs de l'amiante et leurs familles contre Cape plc et Gencor en 2003 ont été remarquable car ils ont été obtenus par des groupes ayant des ressources matérielles minimales et des ennemis très puissants. Ce fut la première fois que les mineurs sud-africains gagnaient un procès pour accident du travail. Ces victoires contre toute attente représentent un modèle de la manière dont le changement démocratique peut se concrétiser

## Points forts

*Interrogé sur « les moments forts » qu'il avait connus au cours de sa carrière, Jock a commenté :*

*« La meilleure partie de mon expérience de recherche a été de rencontrer des gens que je ne l'aurais pas rencontrés autrement. Cela a été vrai au Brésil, en Italie, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans plusieurs pays d'Afrique Australe. J'ai aussi eu à travailler avec l'historien britannique Geoff Tweedale sur *Defending the Indefensible* (Défendre l'indéfendable). Le travail était dur, mais plaisant ...*

Dans un e-mail plus tardif, commentant ses « longues années de travail sur l'histoire de l'amiante », il a souligné de nouveau la valeur qu'il accordait aux contacts personnels qu'il avait établis :

*« ... en particulier par l'intermédiaire de l'Institut National de la Santé au Travail de Johannesburg. J'ai également bénéficié de la générosité d'un certain nombre de personnes qui ont partagé leur temps, les connaissances et leurs documents. Le Dr David Egilman m'a donné une copie de vingt ans de collecte de documents, qui ont permis d'écrire le livre avec Geoff Tweedale. »*

## Réflexions

Mes propres rencontres avec Jock comportent des rencontres, de temps en temps, à des conférences auxquelles j'ai assisté. ■

Extraits, traduction de l'anglais: **Virginie Dupeyroux.**

<http://ibasecretariat.org/lka-in-memory-of-jock-mcculloch.php>